Proposition présentée par les députés : M<sup>mes</sup> et MM. Eric Leyvraz, Jacques Jeannerat, Patricia Läser, Pierre Kunz, Philippe Guénat, Eric Stauffer, Sandra Borgeaud, Sylvia Leuenberger, Guy Mettan, Christian Brunier, Emilie Flamand, Virginie Keller Lopez, Mario Cavaleri, Françoise Schenk-Gottret, Eric Bertinat, Caroline Bartl, André Reymond, Eric Leyvraz, Yves Nidegger et Eric Ischi

Date de dépôt : 18 juin 2007

## Proposition de motion sur les panneaux solaires

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'énergie solaire est encore sous-employée dans notre canton ;
- que la production d'eau chaude solaire est une possibilité d'économie d'énergie très rentable sous nos climats;
- que les installations d'eau chaude solaire sont encore rares à Genève,

## invite le Conseil d'Etat

à demander pour chaque nouvelle construction d'habitation des panneaux solaires pour la production d'eau chaude.

M 1774 2/2

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députés,

L'énergie solaire, abondante et gratuite, sans dégagement de  $CO_2$ , est une chance à saisir pour de nombreuses applications. Il ne s'agit pas de rêver et de penser qu'elle pourra subvenir à tous nos besoins, mais de se montrer pragmatique en l'utilisant où elle est la plus efficace.

Sous nos climats, l'utilisation de panneaux de toiture qui réchauffent un liquide circulant dans des tubes représente la meilleure opportunité d'utilisation de cette énergie.

Pour une famille, trois ou quatre panneaux de 2 m<sup>2</sup> suffisent pour assurer 60 à 80% des besoins en eau chaude annuels.

L'économie est d'importance, pour la consommation d'électricité et pour le porte-monnaie, et c'est surtout la multiplication de ces installations qui assurera un meilleur bilan énergétique cantonal.

La fabrication de cette sorte de panneaux est simple, elle est peu consommatrice d'énergie, avec une longue durée de fonctionnement sans problème. Les meilleurs fabricants se trouvent dans notre pays.

Le canton de Vaud a récemment adopté une loi rendant obligatoire ces installations sur toute nouvelle construction et un voyage en Autriche, pays au climat de même latitude, vous prouvera que toutes les maisons sont équipées, sans que cela ne nuise à la vue, les surfaces foncées sur les toits étant fort réduites

Notre canton, très impliqué dans le développement durable, est pour une fois en retard, il doit se montrer plus dynamique dans ce domaine, et c'est par ce genre de mesure, où tout le monde est gagnant, que notre pays pourra respecter à terme ses engagements de Kyoto concernant ses rejets de CO<sub>2</sub>.

Nous vous demandons donc, mesdames et messieurs les députés, suite aux arguments exposés, de bien vouloir soutenir cette motion.